



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 19 septembre 2016

Délibération n° 2016-1452

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Promotion du bénévolat sur le territoire de la Métropole de Lyon - Attribution d'une subvention à l'association Les petits frères des pauvres pour l'opération Tous unis, tous solidaires au titre de l'année 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1452**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Promotion du bénévolat sur le territoire de la Métropole de Lyon - Attribution d'une subvention à l'association Les petits frères des pauvres pour l'opération Tous unis, tous solidaires au titre de l'année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'association Les petits frères des pauvres a été fondée en 1946 et est l'une des premières organisations non gouvernementales françaises. Elle a pour but de se mettre au service des personnes les plus pauvres et, plus particulièrement, les personnes âgées.

L'association a été reconnue d'utilité publique en 1981. Elle s'est dotée en 1988, en complément de ses statuts, d'une charte affirmant ses valeurs et présentant ses missions, son action et le pacte associatif qui engage ses membres : "Accompagner, agir collectivement, témoigner et alerter".

Dans ce cadre, l'association contribue à l'engagement civique afin de prospecter pour rechercher des bénévoles, les intégrer et les former.

"Tous Lyonnais, tous solidaires" est un projet inter-associatif mis en place par Les petits frères des pauvres et un collectif d'associations référentes de l'engagement solidaire unies dans l'objectif commun de promouvoir et faire découvrir le bénévolat aux habitants de la Métropole de Lyon.

L'idée du projet "Tous Lyonnais, tous solidaires" est née au sein de l'association Les petits Frères des pauvres à la suite de l'expérience des "lumignons du cœur", conduite pour le 8 décembre 2013.

La Métropole s'est engagée, dès 2015, pour la promotion de cet événement. L'association sollicite le soutien de la Métropole dans le cadre de ce projet reconduit en 2016.

II - Compte-rendu de l'action conduite en 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0515 du 6 juillet 2015, le Conseil de la Métropole attribuait une subvention de 10 000 € au profit de l'association pour l'aider dans la mise en œuvre du projet.

En 2015, le collectif regroupait les associations suivantes : Les petits frères des pauvres, la Maison des solidarités, la Croix-Rouge, l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), le Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF), Handicap international, France bénévolat, Emmaüs Lyon, la radio RCF, le Foyer Notre-Dame des sans-abris.

Le Conseil de développement de la Métropole était également partenaire de l'opération.

En juin 2015, la première édition de l'événement interassociatif "Tous Lyonnais, tous solidaires ; testez l'expérience bénévole" a permis à 1 500 personnes de découvrir l'engagement associatif sur le terrain lors de journées portes ouvertes ayant impliqué 144 associations.

Le site www.touslyonnaistoussolidaires.fr, plate-forme permettant le lien entre associations et habitants, a été mis en place pour l'opération "Testez l'expérience bénévole". Les associations y ont proposé plus de 4 500 offres d'expériences bénévoles entre le 1er et le 7 juin 2015 pour permettre aux personnes qui le souhaitent de tester leurs actions sans s'engager, sur quelques heures ; l'objectif pour les associations était de gagner en visibilité grâce à un événement important qui a été soutenu à la fois par la Ville de Lyon et la Métropole. Le grand public a, quant à lui, bénéficié d'une occasion inédite de découvrir et tester le bénévolat autrement, dans son quartier et dans le domaine de son choix.

La réussite de ce projet peut se mesurer par les chiffres suivants : 1 500 inscriptions de citoyens de la Métropole ont été recensées sur le site, 180 associations se sont inscrites et 144 y ont publié 515 offres d'expériences, soit 4 500 places ouvertes pour le grand public.

L'opération a principalement drainé la participation de jeunes actifs, avec une moyenne d'âge de 35 ans de tous les bénévoles inscrits.

53 % des bénévoles ont entre 13 et 30 ans, 35 % entre 30 et 60 ans et 11 % ont plus de 60 ans.

75 % des bénévoles ayant participé à l'opération "Tous lyonnais, tous solidaires" sont des femmes.

Le constat de la jeunesse de ces bénévoles montre que l'opération "Tous lyonnais, tous solidaires" a atteint sa cible prioritaire.

La participation massive des petites associations (environ 87 % des associations inscrites) atteste que le projet a répondu à un vrai besoin de soutien et de moyens pour les structures très peu professionnalisées. Elle est aussi le reflet du dynamisme territorial associatif de la Métropole.

Suite au succès de cette première édition, le collectif envisage la pérennisation annuelle de cet événement contribuant à dynamiser la vie associative et citoyenne de la Métropole, avec la volonté de s'appuyer sur la multiplicité des réseaux de mobilisation.

III - Opération 2016 - Tous unis, tous solidaires "proposons une expérience bénévole"

Les initiateurs du projet "Tous lyonnais, tous solidaires" ont fait évoluer leur projet de mobilisation de bénévoles pour 2016, qui s'intitule désormais "Tous unis, tous solidaires". Il s'articule autour de trois objectifs :

- rendre possible la rencontre entre les citoyens qui souhaitent s'engager dans le bénévolat et les nombreuses propositions qui existent sur la Métropole, à tout instant, dans tous les secteurs (sport, culture, action sociale, collectifs informels d'échanges, etc.),
- mobiliser tous les relais possibles pour toucher un public de citoyens "non initiés" : collectivités locales, entreprises, universités, missions locales, caisses de retraite, etc.,
- enfin, mettre en lumière cette dynamique de générosité pour "ré-enchanter" une actualité nationale marquée par les drames et le contexte de crise.

Le projet est structuré en trois étapes :

- 1ère étape : mars à septembre 2016 :

- . mise en place de la plate-forme informatique et préparation de la campagne de communication auprès du grand public,
- . mobilisation du tissu des associations et collectifs du territoire pour les inciter à s'inscrire dans la démarche et mettre des missions de découverte du bénévolat en ligne,
- . sensibilisation et mobilisation du grand public, pour lui expliquer la démarche et l'inciter à s'inscrire ;

- 2° étape : 1er au 31 octobre 2016 :

- . phase "événementielle" : les expériences bénévoles pourront être réalisées dans les associations participantes ;

- 3° étape : novembre 2016 à février 2017 :

. bilan de l'opération, sur les bases duquel seront élaborées les perspectives d'évolution du projet. L'association Les petits frères des pauvres cédera le portage de ce projet à une autre association désignée par le collectif pour la troisième édition.

IV - Budget et plan prévisionnel de financement

À titre informatif, le projet mobilisera :

- des bénévoles et bénéficiera de mise à disposition de locaux et personnel par divers partenaires (valorisation : 93 000 €),
- des prestations de développement du site internet dédié (valorisation : 30 000 €).

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
charges de personnel	37 710	Métropole	30 000
achats et frais de fonctionnement	9 290	Ville de Lyon	7 000
frais de communication	5 000	Fondation Orange	5 000
		vente de produits finis	10 000
Total	52 000	Total	52 000

Il est proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une subvention de 30 000 € au profit de l'association Les petits frères des pauvres pour la réalisation de cette opération en 2016 et de confirmer ainsi l'engagement de la collectivité aux côtés du collectif "Tous unis, tous solidaires" en faveur du développement de la vie associative ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Les petits frères des pauvres pour l'opération "Tous unis, tous solidaires, testez l'expérience bénévole", au titre de l'année 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Les petits frères des pauvres définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 428 - opération n° 0P39O3611A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.